

Membres du CA Présents :

- Anne-Marie OLIVON, Secrétaire
- Marie-Angèle PUGLIESE, Vice-Présidente
- Elizabeth RIGODIAT
- Jean-François BARRAUD, Trésorier adjoint
- Grégory BERNARD
- Tony BERNARD, Président
- Jacques BONNANT- MICHEL, Secrétaire adjoint
- Laurent BRUNMUROL, Vice-Président
- Maurice DAUBANNAY
- Serge DUSART, Vice-Président
- Gérard GUILLAUME
- Joseph VALET
- René VINZIO, Trésorier

Membres du CA excusés ayant donné pouvoir :

- Gérard DUBOIS
- Fabrice HAINAUT

Membres du CA excusés :

- Mohanad Al ABBAS
- Sébastien BAUDIER

Membres experts excusés :

- Bernard FAURE
- Patricia GUILHOT
- René GUILLAUME
- Jean EHRARD

Représentants de l'Etat Présents :

- Didier BORREL, Directeur
Départemental Adjoint des
Territoires

**Représentant du Conseil départemental
excusé :**

- Alexandre POURCHON, 1^{er} Vice-
Président

Personnes invitées :

- Jean-François
DEPLAGNE, expert-
comptable
- Marc JAMON,
Commissaire aux
comptes

Les bénévoles de l'AGSGV :

- Martine DE OLIVEIRA
- Jean-Pierre ROUSSEL

Les salariés de l'AGSGV :

- Delphine BOYER
- Laure DESCOUBES
- Sophie DOUET
- Patrice PONS, Directeur
- Magali TECHER
- Audrey VIGIGNOL

Le président remercie les participants et excuse l'absence du Directeur de Cabinet de Mme la Préfète, l'Etat étant représenté par Didier BORREL, directeur adjoint des territoires. Il salue la présence d'Anna SCHMITT, agent du Service de Prévention d'Insertion et de Probation à Cusset qui effectue un stage d'observation de 2 semaines à l'AGSGV63.

1. Comptes de résultat 2015

L'activité de l'association pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 est récurrente en ce qui concerne l'accompagnement des collectivités pour la gestion des aires d'accueil et la conduite des projets d'habitat. Deux missions spécifiques ont débuté au cours de cette période, à savoir :

- Une mission d'étude pour la prise en compte de l'activité de ferrailage des gens du voyage dans la filière du recyclage. Cette mission va s'étaler sur une période de 25 mois à compter de Septembre 2015.
- La conduite d'une étude sociologique mesurant l'impact de l'habitat adapté sur les conditions de vie des voyageurs. Cette mission s'étale sur 13 mois à compter de mars 2015.

Le total des produits d'exploitation du compte de résultat global s'élève à 406 702 € contre 365 267€ sur l'exercice précédent, soit une hausse de 41 435 € notamment liée aux subventions des missions spécifiques précédemment citées. Le total des charges d'exploitation s'élève à 427 993 € contre 378 848 € pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 49 145 €. Les variations concernent principalement l'augmentation des honoraires avec la conduite de l'étude sociologique et l'augmentation des rémunérations avec la mise en place, au 1^{er} septembre 2015, d'un poste de chargé de mission inclusion économique.

Le compte de résultat principal fait apparaître un déficit de gestion de 32 314 €, en attendant la décision du Conseil départemental pour l'obtention éventuelle de sa participation au fonctionnement de l'activité principale de l'AGSGV63. Marc JAMON, Commissaire aux comptes, a contrôlé les comptes de l'association sans réserve. Toutefois, il informe que les modalités d'attribution de la subvention de fonctionnement prévue dans la convention financière conclue avec le Conseil départemental posent un problème comptablement. Cette subvention étant acquise sur l'exercice N+1, il n'est pas possible de l'enregistrer dans les comptes de l'année N, induisant ainsi un déséquilibre.

Il préconise de revoir les termes de cette convention avec le Conseil départemental pour que la subvention puisse être versée lors de l'établissement du budget prévisionnel avec une régularisation, si nécessaire, lors de la clôture des comptes.

Le président demande l'autorisation au Conseil d'administration de signer l'avenant à la convention financière avec le conseil départemental dans l'hypothèse où celui-ci pourrait être conclu avant l'assemblée générale du 21 juin pour permettre la régularisation des comptes de l'année 2015.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, approuve les comptes 2015 tels qu'ils lui ont été présentés et autorise le Président, à signer un avenant à la convention financière conclue avec le Conseil départemental, pour permettre l'équilibre des comptes 2015 pour leur validation à l'assemblée générale du 21 juin 2016.

2. Validation et arrêt de la liste des membres en vue de la convocation à l'assemblée générale du 21 juin 2016

A ce jour, sont adhérents à l'association:

Collège 1 (Membres de droit): Le conseil départemental et l'association des Maires du Puy-de-Dôme ;
Collège 2 des collectivités territoriales : 8 communautés de communes et 16 communes ;
Collège 3 : 9 associations, 2 Etablissements Public (SBA et l'OPHIS) et 20 personnes physiques ;
Soit un total de 57 adhérents au 10 mai 2016.

Le président rappelle qu'il est possible d'adhérer à toute période de l'année à l'association.

Le Conseil d'administration valide la liste des membres en vue de la convocation à l'assemblée générale du 21 juin 2016 et autorise le Président à la mettre à jour.

Pour faire suite à la réflexion du Conseil d'administration sur l'éventuelle modification des barèmes des adhésions, une simulation a été effectuée selon les barèmes de cotisation actuels pour les futurs EPCI qui ont actuellement une communauté de commune adhérente à l'AGSGV. Si tous ces EPCI adhèrent à l'association en 2017, le montant des cotisations des communautés de communes s'élèverait à environ 13 000€ contre 9 000€ actuellement. Il est ainsi proposé de ne pas modifier les barèmes de cotisation pour l'année 2017.

Le Conseil d'administration valide la liste des membres en vue de la convocation à l'assemblée générale du 21 juin 2016 et autorise le Président à la mettre à jour.

L'association pourrait travailler à la proposition de conventions partenariales (tel qu'avec Clermont-communauté) avec les EPCI importants (Issoire, Riom-communauté et Thiers) pour donner du relief à l'implication territoriale de l'AGSGV.

Aussi, il pourrait être proposé aux communes non adhérentes à l'association d'avoir un élu référent gens du voyage notamment pour la gestion du grand passage. Cette démarche permettrait d'amorcer une sensibilisation à l'adhésion.

3. Commission nationale consultative du 3 février 2016 et départementale consultative du 15 avril 2016

- Le Président a été désigné par l'Association des Maires de France pour siéger à la Commission nationale consultative des gens du voyage qui s'organise autour de séances plénières et de groupes de travail (mémoire, réglementation, culture).
Le groupe « mémoire », auquel le Président participe, travaille à l'organisation d'une cérémonie nationale, à Montreuil Bellay, visant la reconnaissance de l'internement des « nomades » en France. 2016 célébrera le 70^e anniversaire de la libération du dernier camp en juin 1946. La prochaine réunion de la Commission nationale consultative aura lieu le 19 mai 2016.
- La commission départementale a présenté les avancées du schéma. Les principaux points d'attention ont porté sur :

- le stationnement en dehors des aires aménagées ;
- la réforme du financement ALT2 et l'impact sur les collectivités ;
- le grand passage et notamment le travail de prospection foncière avec la Direction Départementale des Territoires et l'EPF SMAF (Etablissement Public Foncier) ;
- l'Habitat avec l'évolution de la production des PLAI (Prêts Locatifs Aidés d'Intégration).
- l'action sociale avec la territorialisation du pôle social gens du voyage du Conseil départemental au sein des circonscriptions d'action médico-sociale.

La révision du schéma départemental 2012-2018 a également été abordée. Celle-ci débutera en juillet 2017 pour une durée de 18 mois. L'établissement d'un cahier des charges a été acté par la Commission consultative. L'écriture du prochain schéma est envisagée comme le précédent, entre l'Etat, le Conseil départemental, les partenaires et l'AGSGV63.

4. Avancement des missions du schéma départemental

Accueil et stationnement

- Sur 447 places caravanes, 389 sont disponibles à ce jour. 4 aires sont en fonctionnement et 3 sont fermées sur Clermont-Communauté. 24 places caravanes sont effectivement disponibles sur l'agglomération. Pour l'ensemble des aires du département, on observe que la majorité des ménages sont en attente d'une offre d'habitat, la permanence de stationnement sur les aires d'accueil génère des difficultés de gestion, certaines aires subissent des dégradations et les activités de récupération et de ferrailage sont difficilement prises en compte.
- 45 ménages, soit 180 personnes et 89 caravanes sont en errance sur le territoire de Clermont-communauté. 84% de ces ménages sont originaires de l'agglomération et pour beaucoup, sont en attente d'une solution d'habitat.

Un travail à l'initiative du Cabinet de la Préfète et du Conseil départemental se poursuit pour la résolution de ces problématiques. Les situations de stationnement en dehors des aires aménagées sont également en augmentation sur les territoires de Volvic-Sources et Volcans et Riom-communauté.

Grand-Passage

Sur le territoire de Clermont-communauté, une étude de prospection foncière pour la localisation d'une aire de grand passage a été lancée par la Direction départementale des territoires et l'Observatoire de l'EPF SMAF avec l'appui de l'AGSGV63.

L'aire de grand passage d'Issoire, d'une capacité de 80 places caravanes, ouvre annuellement du 15 juin au 31 août. Suite à des dégradations en 2015 la municipalité a dû fermer l'aire de grand passage. Des travaux sont envisagés à hauteur de 11 000€ avec une aide de 50% du ministère de l'intérieur qui permettraient sa réouverture pour la saison 2016. Une réflexion, à l'initiative de la Sous-préfète d'Issoire, est actuellement en cours pour la relocalisation de l'aire à l'échelle du Pays d'Issoire.

Habitat

- 16 terrains familiaux ont été réalisés depuis 2007 et 101 logements PLAI adaptés (Prêt Locatif Aidés d'Intégration) ont été réalisés ou sont en cours de production depuis 2006. Un seul PLAI est en programmation pour l'année 2016. Depuis le 15 juin 2015, l'AGSGV63 est mandatée par Riom-communauté pour animer un protocole de gestion urbaine et sociale à l'échelle de l'intercommunalité et pour engager une étude habitat auprès de familles vivant à Riom, sur le site de la pointe de Planchepaleuil.
- Un groupe de travail réunissant l'ADIL, Riom-communauté et l'AGSGV63 s'est mis en place en 2015 pour étudier les pistes possibles de développement de l'accession à la propriété. Les principaux freins sont l'offre de foncier, l'accès au financement et l'accompagnement technique. Plusieurs initiatives nationales ont été étudiées, notamment celle mise en place à Tarbes, avec un prêt sollicité auprès d'un organisme bancaire qui est garanti par un fonds alimenté par le Conseil départemental, l'Etat et la communauté d'agglomération. Cette expérience pourrait être mise en place dans le Puy-de-Dôme et un travail de prospection auprès des banques pourrait être envisagé.

- Le rendu final de l'étude sociologique menée depuis mars 2015 avec l'association RECITS a eu lieu le 4 avril 2016. L'impression et la diffusion de l'étude, des perspectives et des actes du 4 avril seront assurés par la DIHAL (Délégation Interministérielle à l'Hébergement et l'Accès au Logement). Un projet de valorisation des témoignages à travers une exposition itinérante sera financé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le Conseil départemental et la Fondation Abbé Pierre. Le vernissage est envisagé à l'automne 2016.

Action sociale, insertion et lutte contre les exclusions

- La 1ère phase de la mission d'étude de l'activité de ferrailage des gens du voyage qui visait la sensibilisation et la médiation des acteurs vient de s'achever. Quatre enjeux ont été soulevés : l'accompagnement des acteurs de la filière, la définition des activités exercées par chacun, l'explication et le respect de la réglementation en matière environnementale et la construction d'une nouvelle organisation de la filière.

Un comité technique de la mission va être constitué afin d'analyser les données de terrain recueillies et veiller à ce que la mission débouche sur une offre d'activité réaliste.

Des rencontres avec les gens du voyage vont être organisées afin de recenser leurs projets professionnels et identifier les freins au développement de leur activité. Aussi, un travail avec les acteurs de la filière pour identifier le rôle de chacun permettra de définir une meilleure organisation pour l'avenir.

- Le Président informe le Conseil d'administration que l'AGSGV63 a été sollicitée par la Ville de Thiers pour un appui à sa candidature au projet « Territoires zéro chômeur de longue durée », porté par le Mouvement ATD Quart Monde et voté, à l'unanimité, par les deux chambres du Parlement dans le cadre d'une loi d'expérimentation du 29 février dernier. Cette loi permet de réorienter l'ensemble des dépenses publiques dues à la privation d'emploi vers le financement d'activités non-concurrentielles, répondant à des besoins locaux non satisfaits, sans se substituer aux emplois existants et en partant des compétences des demandeurs d'emploi. Ce dispositif s'appuie sur la création d'une Entreprise à But d'Emploi conventionnée par l'Etat où les demandeurs d'emploi volontaires sont embauchés en Contrat à Durée Indéterminée à temps choisi et rémunérés au SMIC. Dans une première expérimentation, 10 territoires seront retenus ; au vu des retours d'expérience, une nouvelle expérimentation pourrait être lancée par le Gouvernement.

L'AGSGV63, ayant la préoccupation de ne pas restreindre les gens du voyage à la seule activité de ferrailage, se tiendra informée de l'avancée de l'expérimentation puisqu'elle permet d'apporter une réponse plus globale aux personnes privées durablement d'emploi.

Didier BORREL, Directeur départemental adjoint des territoires apporte quelques mots de conclusions.

.....

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Fait à Clermont-Ferrand, le 12 mai 2016.

Le Président,

La secrétaire

Tony BERNARD.

Anne-Marie OLIVON.